

Les personnes hébergées en CHRS d'Ile-de-France Profils et trajectoires

Synthèse de l'enquête FNARS IDF/DRASSIF/MIPES



Dans la continuité des enquêtes menées en 1998, 1999 et 2000, l'opération "une nuit donnée" a été renouvelée auprès des personnes hébergées dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et dans les centres d'hébergement d'urgence (CHU) d'Ile-de-France. Cette enquête s'inscrit dans la démarche d'élaboration du Schéma Régional de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion et a pour objectif de connaître les profils et les parcours des personnes hébergées dans les structures. La réalisation de l'enquête a été confiée à la FNARS et les questionnaires ont été remplis dans la nuit du 14 au 15 janvier 2003 par les usagers eux-mêmes avec l'aide des responsables, des salariés ainsi que d'étudiants en travail social. Le traitement informatique et statistique de cette enquête a été confié à une entreprise sous-traitante.

- 1 -
**La moitié des
questionnaires a été
remplie par des personnes
hébergées sur Paris**

Sur 5559 questionnaires distribués, 2747 ont été remplis par les personnes hébergées en CHRS, ce qui correspond à un taux de retour d'à peu près 50%. Ce taux constitue un bon résultat compte tenu, d'une part des lieux dans lesquels le questionnaire a été distribué, d'autre part de la faible utilité voire du faible "retour sur investissement" – reconnu à ce questionnaire par la cible de l'enquête. Les questionnaires retournés étaient géographiquement répartis de la manière suivante : 1305 à Paris, 439 dans les Hauts-de-Seine, 289 en Seine-Saint-Denis, 202 dans le Val-de-Marne, 108 en Seine-et-Marne, 139 dans les Yvelines, 102 dans l'Essonne et 139 dans le Val d'Oise. La répartition régionale des questionnaires remplis est représentative de celle des places d'hébergement sur la région francilienne.

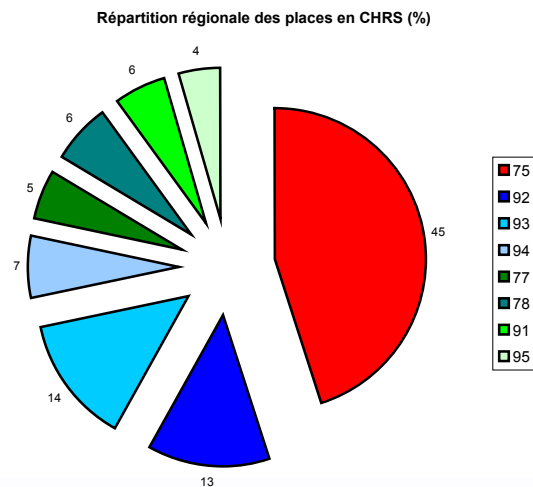
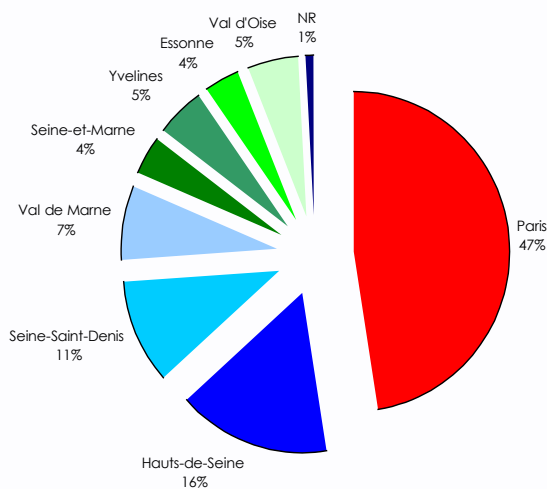


Préfecture de la région
Ile-de-France

DRASS
Ile-de-France

FNARS
Ile-de-France

MIPES
Ile-de-France



source : DDASS.,DRASSIF, janvier 2002

Une des limites de l'enquête réside en ce que certains profils de publics sont exclus de l'analyse du fait de leur non réponse, notamment les personnes non francophones et les personnes les plus en difficulté.

Remarque sur le taux de retour : 5559 questionnaires ont été distribués dans les centres. Une évaluation a posteriori sur les questionnaires remplis lors de cette enquête permet d'estimer le nombre d'enfants hébergés dans les centres à 1010. Ce chiffre ne rend pas compte de la totalité des enfants présents mais seulement des enfants dont les parents ont répondu à l'enquête. En ne prenant en compte que les places "adultes" en CHRS, on peut estimer le taux global de retour à 59%.

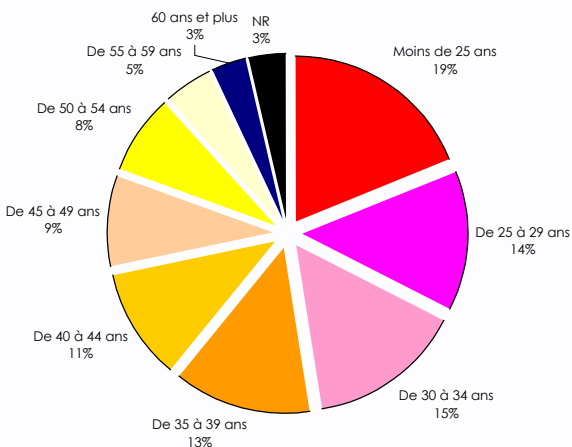
- 2 -

Le profil des personnes hébergées : une plus forte présence des hommes que des femmes

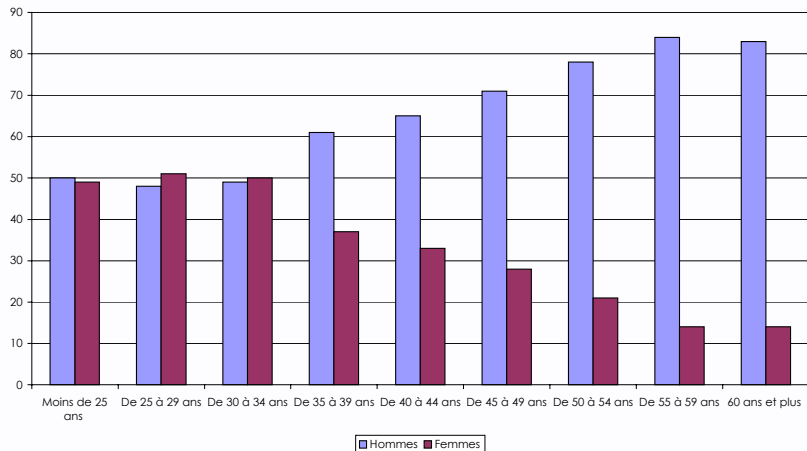
Parmi les personnes hébergées, 59% sont des hommes, 61% des personnes âgées de moins de 39 ans, 59% sont célibataires et 85% sont de nationalité française ou étrangère en situation régulière.

42% des personnes hébergées déclarent avoir des enfants de moins de 18 ans, dont l'âge moyen est d'un peu plus de 7 ans. Parmi elles, un peu plus de la moitié (55%) a au moins un de ses enfants hébergé avec elle.

Répartition par âge des usagers des CHRS

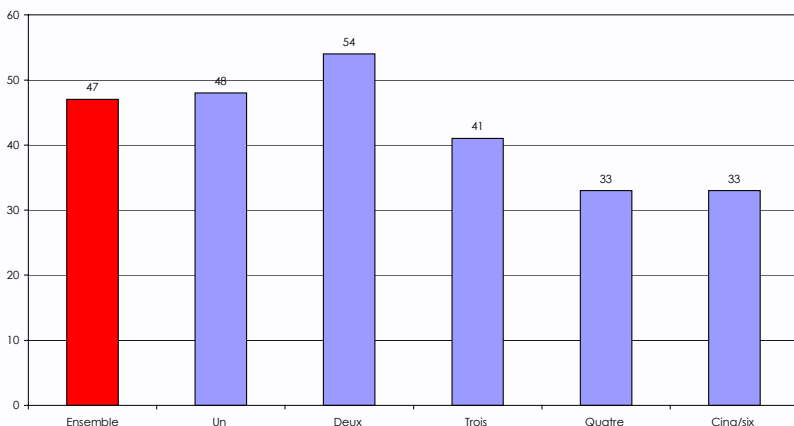


Répartition hommes/femmes au sein de chaque groupe d'âge



Dans l'ensemble, les personnes qui sont en couple sont hébergées avec leur conjoint (78% et 85% pour les personnes mariées).

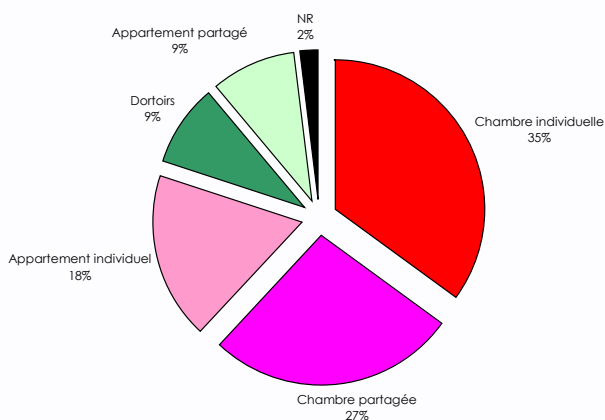
Les familles ne sont pas toutes hébergées dans le même lieu : elles sont souvent dispersées dans différents endroits, CHRS et autres. Ainsi, seuls 47% des parents déclarent avoir tous leurs enfants dans le même centre, ce chiffre décroissant avec le nombre d'enfants. Mais il n'est pas possible de savoir si cet éclatement des familles est lié aux conditions d'accueil du centre d'hébergement ou à d'autres facteurs



- 3 -

Les conditions d'hébergement : une installation dans la longue durée de personnes n'ayant pour partie jamais eu de logement à leur nom

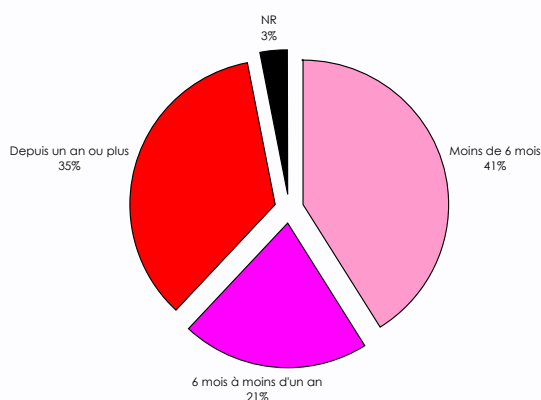
Conditions d'hébergement



9% des personnes résident en dortoir, 35% en chambre individuelle. Les personnes mariées (35%), tout comme les personnes ayant tous leurs enfants dans le centre (45%) ou au moins un (53%) sont logées en appartement individuel.

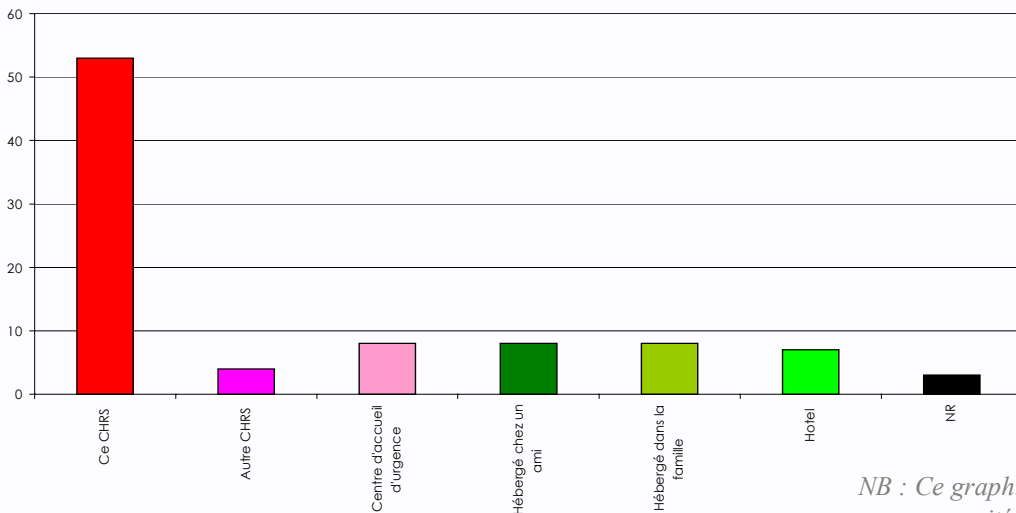
✓ La présence dans un CHRS ne semble pas être une situation transitoire mais bien une installation sur le moyen voire le long terme

Ancienneté d'hébergement en CHRS



Plus de la moitié des personnes sont présentes depuis au moins 6 mois (56%). Les hommes sont présents depuis un peu plus longtemps que les femmes. Par ailleurs, plus les personnes sont âgées plus leur installation tend à se prolonger (50% des 50 ans et plus sont présents depuis plus d'un an).

La majorité (57%) des personnes interrogées déclare avoir, au cours de l'année 2002, le plus souvent séjourné dans un CHRS (53% dans le même et 4% dans un autre). Moins d'une personne sur dix déclare avoir séjourné dans un logement de droit commun dans l'année précédant l'enquête.

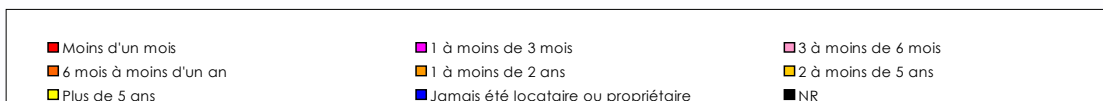
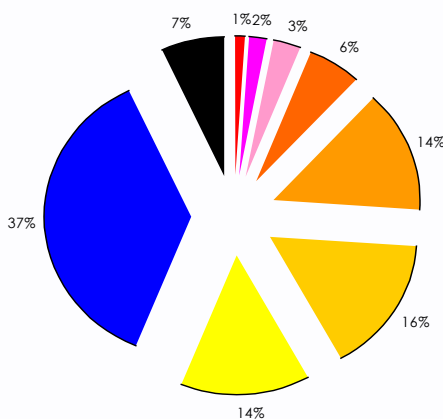


NB : Ce graphique ne présente que les réponses citées le plus fréquemment

✓ Une faible part d'anciens locataires ou propriétaires

Depuis combien de temps n'êtes vous plus locataire ou propriétaire ?

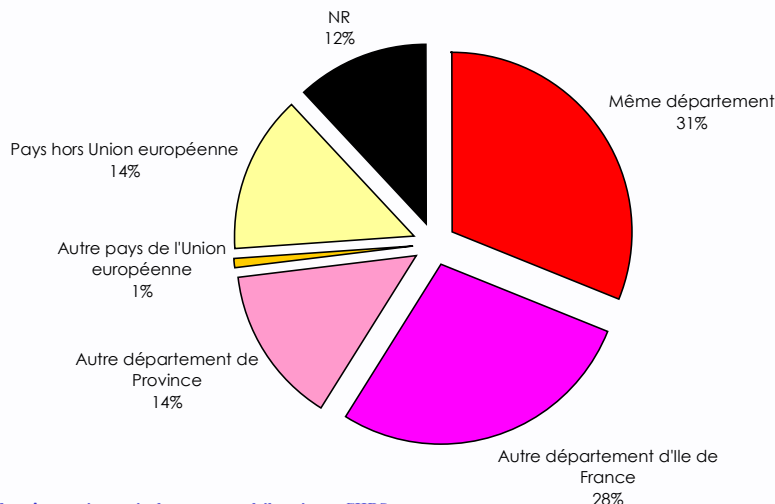
37% des résidents en CHRS déclarent n'avoir jamais été locataire ou propriétaire. Ce sont essentiellement des femmes (43%), des personnes de moins de 25 ans (67%). Mais il faut noter des proportions non négligeables chez les personnes plus âgées (17% des résidents de 45 à 49 ans). On constate par ailleurs que 44% des interviewés déclarent ne plus être locataire ou propriétaire depuis plus d'un an.



✓ Une mobilité relative

31% des personnes interrogées ont occupé leur dernier logement dans le même département que celui où se trouve la structure d'accueil, 28% dans un autre département d'Ile-de-France, 28% dans un autre département d'Ile-de-France. Ainsi, la mobilité des usagers apparaît somme toute relative.

Localisation du logement précédent



Un faible nombre de personnes ayant établi des démarches pour trouver un logement

Si 54% des personnes hébergées en CHRS déclarent avoir entamé des démarches pour trouver un logement, 42% ne l'ont pas fait (pour la moitié " pas encore ").

Parmi celles ayant entamé des démarches, 42% ont commencé il y a moins de 6 mois. Ces recherches s'effectuent en premier lieu avec des travailleurs sociaux du centre (55%), 34% les effectuant seul et 21% avec d'autres travailleurs sociaux. L'inscription au fichier départemental de la Préfecture concerne 45% de l'ensemble des usagers. Parmi les personnes inscrites, seules 10% déclarent avoir eu une proposition de logement.

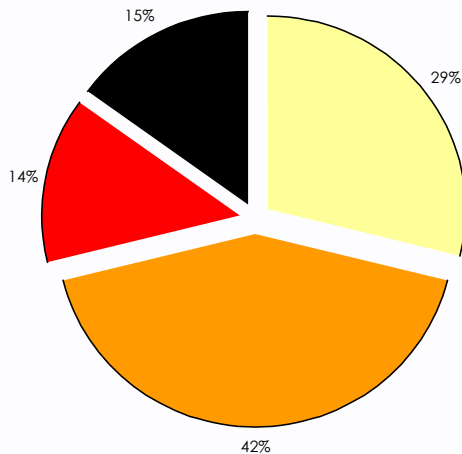
Les personnes hébergées en CHRS ayant déclaré de ne pas avoir entamé de démarches mettent en avant l'absence de revenus suffisants (52%). Cet aspect est même évoqué par les personnes disposant d'un emploi en CDI (46%) ou à plein temps (48%). Deuxième raison la plus fréquemment citée, la non possession des papiers nécessaires. Cette raison est fort logiquement invoquée par une part importante des demandeurs d'asile (84%) et des personnes en situation irrégulière (91%) mais concerne également 15% des personnes en situation régulière.

Près de la moitié des personnes hébergées en CHRS dispose d'un emploi.

42% des personnes hébergées ont un emploi, parmi celles-ci, 51% seulement déclarent un emploi à temps plein.

L'exercice d'un emploi concerne un peu plus souvent les femmes (45%) que les hommes (41%) et il décroît avec l'âge (de 47% des moins de 25 ans à 22% des 55-59 ans).

Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?



Un chômage s'inscrivant majoritairement dans la durée.

Moins d'un an Un an et plus Je n'ai jamais occupé d'emploi Ne se prononcent pas

42% des personnes n'ont pas d'emploi depuis un an et plus, 14% affirment qu'ils n'en ont jamais occupé. C'est le cas pour 21% des femmes, 21% des moins de 25 ans et 15% des 35-39 ans.

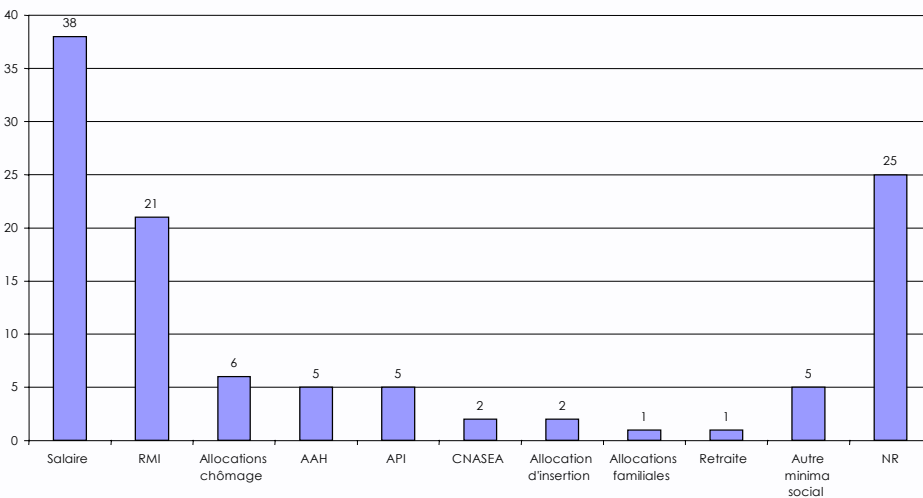
Les principaux obstacles évoqués pour rechercher un emploi sont la santé (22%) et l'absence des papiers nécessaires (21%). Fort logiquement, le premier croît avec l'âge de la personne interrogée, et le second est principalement émis par les demandeurs d'asile et les personnes étrangères en situation irrégulière (91%).

Par ailleurs, 70% des personnes hébergées en CHRS déclarent ne pas suivre une formation professionnelle. Ce sont principalement les jeunes (23% des moins de 25 ans) qui en bénéficient.

Enfin, 13% des personnes hébergées en CHRS affirment avoir exercé une activité non déclarée au cours de l'année 2002, c'est le cas pour 33% des demandeurs d'asile et 27% des personnes en situation irrégulière.

Des personnes hébergées qui, dans leur grande majorité, perçoivent des ressources

Type de ressources perçues (en %)



NB : Le total des réponses du graphique ci-dessus est supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

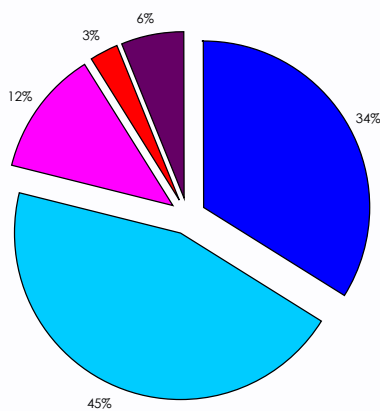
75% des personnes interrogées déclarent percevoir une ou plusieurs ressources, à 38% des revenus salariaux et à 21% une allocation au titre du RMI. Cette situation d'ensemble révèle dans le détail des réponses très contrastées : au dessus de 60 ans, la présence de salariés est marginale, les personnes touchant principalement une pension de retraite.

43% des personnes de nationalité française et étrangère en situation régulière perçoivent au moins un salaire.

55% des personnes déclarant percevoir une ressource ont des revenus inférieurs à 750 Euros par mois (le montant médian des ressources est de 599 euros). 20% des personnes percevant des ressources déclarent des montants égaux ou supérieurs à 1000 euros.

Les personnes hébergées dans un CHRS se sentent pour partie en bonne santé

La perception de sa santé



■ Très bonne santé ■ Assez bonne santé ■ Assez mauvaise santé ■ Très mauvaise santé ■ NR

79% des personnes interrogées se considèrent en bonne santé. Cependant, seules 34% s'estiment en très bonne santé et 15% déclarent être en mauvaise santé dont 3% en très mauvaise santé. Le sentiment d'être en mauvaise santé croît avec l'âge. Par ailleurs, les personnes n'exerçant pas d'emploi sont deux fois plus nombreuses à se déclarer en mauvaise santé que celles exerçant une activité.

Seules 78% des personnes qui se sentent en très mauvaise santé se sont faites soigner au cours des deux derniers mois.

Enfin, 7% des personnes hébergées en CHRS ne bénéficient d'aucune couverture sociale, résultat qui atteint 13% des moins de 25 ans et 12% des demandeurs d'asile.

Directeurs de la Publication : Michel CASTELLAN, Michel PELTIER, Éric PLIEZ
 Date de publication : juillet 2003
 Maquette : Jérôme BALANT, DRASS Ile-de-France - CROMI
 Impression : MIPES Ile-de-France
 Document consultable sur : <http://ile-de-france.sante.gouv.fr>